

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 28 mars 2013**DCM N°13-03-14****Objet : Metz en Fête 2013.****Rapporteur : M. FONTE, Adjoint au Maire**

En 2012, la programmation culturelle estivale proposée par la Ville de Metz et ses partenaires a réuni près de 42 000 personnes. Metz en Fête a ainsi présenté 50 spectacles différents (90 représentations) sur 20 lieux, pour la plupart en plein air et répartis sur 30 jours. Les excellentes retombées médiatiques ont autant témoigné de l'efficacité et de l'attractivité de la communication (guide de l'été, graphisme) que de l'atmosphère chaleureuse, à la fois intimiste et festive des rendez-vous avec une mention spéciale à la compagnie Déracinemoa et ses bénévoles en charge de Hop Hop Hop dont le magique spectacle d'ouverture (compagnie Transe Express) aura particulièrement marqué les esprits.

Ces partenariats fructueux sont ainsi poursuivis en 2013, avec en premier lieu le festival « Musiques Hors Format » du 21 au 30 juin co-organisé avec l'EPCC Metz en Scènes afin de préfigurer l'offre culturelle et les actions de la future BAM. Dans ce cadre, la place de la République réunira, les 28, 29 et 30 juin, des artistes émergents et des musiciens de renommée nationale et internationale, à la fois inclassables musicalement et fédérateurs en termes de publics. Un village associatif animera également le site, et nouveauté cette année, le festival débutera dès le 21 juin avec une série de rencontres autour des musiques actuelles (soirée de reprises, scène QuattroPole, ciné-concert...) aux Trinitaires, dans l'amphithéâtre situé à proximité directe du chantier de la BAM à Borny, les médiathèques et les cafés.

La 4^e édition de « Hop Hop Hop ou les rencontres transfrontalières du spectacle à ciel ouvert » prévue autour de la place Saint-Louis du 12 au 14 juillet sera à l'image de la seconde, une édition d'échange. En effet, tous les deux ans, la compagnie Déracinemoa mutualise une partie de sa programmation avec le festival d'arts de rue de Sarrebruck, Dillingen et Völklingen, « Sommer Szene », qui se déroule au même moment. Du fait de cette collaboration entre la compagnie Déracinemoa et la structure allemande KulturDirekt, le festival devrait être labellisé dans le cadre de « l'Année franco-allemande - cinquantenaire du Traité de l'Élysée ».

Troisième temps fort de l'été, la « journée Extra Large ! », imaginée en collaboration avec le Centre Pompidou-Metz, le réseau des Bibliothèques-Médiathèques, les associations Fragment et Musiques volantes, proposera le samedi 20 juillet sur les parvis des Droits de l'Homme et du Centre Pompidou-Metz, des performances musicales et poétiques inspirées par la Beat Generation. L'histoire de ce mouvement littéraire et artistique né dans les années 50 aux Etats-Unis sera en effet présentée cet été dans le Centre à travers une exposition numérique sans précédent en Europe.

Parmi les nouveautés, des séances de contes mélangés à d'autres champs artistiques comme la marionnette ou la musique inviteront parents et enfants à partager un moment de découverte culturelle dans un cadre privilégié (jardin, place).

Enfin, d'autres rendez-vous culturels ponctueront l'été comme les trois séances de cinéma en plein air organisées par la Fédération des Œuvres Laïques de la Moselle, la grande soirée bal tango organisée par l'association Metz Ville Tango ou encore les animations musicales sur les places St Louis, Jeanne d'Arc et la terrasse de la Maison Rabelais.

Le budget dédié à la mise en œuvre de Metz en Fête en 2013 s'élève à un montant global de 236 000 € comprenant le financement de divers projets associatifs pour un montant total de 94 000 €.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DÉCIDE :

- **D'ATTRIBUER** des subventions pour un montant total de 94 000 € aux associations culturelles suivantes :
 - Compagnie Déracinemoa 85 000 €
 - Ligue de l'Enseignement/Fédération des Œuvres Laïques de la Moselle 5 000 €
 - Metz Ville Tango 4 000 €
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte relatif à cette opération, notamment toute convention d'objectifs et de moyens avec les associations bénéficiaires ainsi que les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées;

- **DE SOLLICITER** les subventions ou contributions auxquelles la Ville peut prétendre;
- Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
L'Adjoint Délégué,

Antoine FONTE

Service à l'origine de la DCM : Action Culturelle

Commissions : Affaires Culturelles du 13 mars 2013

Référence nomenclature «ACTES» : 7.5

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 34 Absents : 21 Dont excusés : 9

Décision : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ